

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 10 (1930)
Heft: 3

Artikel: La circulation et le tourisme automobiles en Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889247>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel

de la

Chambre de Commerce suisse en France

61, Avenue Victor-Emmanuel III

Mars 1930

Paris VIII^e

N^o 3

TÉLÉPHONE
Elysées 54-94
—
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
Commersuis-Paris 45

La Revue économique franco-suisse
fait suite au Bulletin mensuel
de la Chambre de Commerce suisse
en France

Le numéro : 3 fr.
Un an : fr. 30
(argent français)
CHÈQUES POSTAUX
Paris 32-44

La circulation et le tourisme automobiles en Suisse

LA circulation automobile a fait de tels progrès en Suisse et le nombre des automobilistes étrangers qui visitent le pays s'accroît dans de telles proportions, que l'on aura bientôt perdu jusqu'au souvenir de l'époque, heureusement disparue, où, dans leurs randonnées à travers l'Europe, les premiers adeptes du tourisme automobile se gardaient de pénétrer en territoire helvétique dont on leur représentait les routes comme impraticables et la population comme farouchement autophobe.

Leurs craintes, il faut le reconnaître, n'étaient pas entièrement imaginaires, mais elles étaient certainement très exagérées, preuve en est l'attrait qu'exerce, aujourd'hui, la Suisse, sur les automobilistes de tous pays. Il était d'ailleurs naturel, on en conviendra, qu'un pays dont le sol est particulièrement accidenté, où les routes, généralement sinueuses sont, par endroits, très étroites, où la population rurale est d'une densité peu commune, fût un peu plus lent, qu'un pays de plaines et de longues routes rectilignes, à s'accoutumer à l'allure de ce nouveau mode de locomotion. Mais le peuple suisse n'est pas de

ceux qui restent en arrière du progrès et les statistiques montrent non seulement avec quelle rapidité il s'est accoutumé à la circulation automobile, mais encore à quel point il en est devenu lui-même « usager ».

Alors qu'en 1914, il n'y avait, en Suisse, qu'un véhicule automobile pour 328 habitants, il y en avait un pour 88 habitants en 1924 et un pour 36 habitants en 1929.

Le tableau qui suit montre quelle a été, au cours des six dernières années, la progression du nombre des voitures automobiles, camions et motocyclettes circulant en Suisse. On notera que ces chiffres ne comprennent que les véhicules *immatriculés* en Suisse, à l'exclusion des voitures de touristes étrangers qui n'y circulent que temporairement.

Années	Véhicules	Camions	Motocyclettes	Total	Nombre d'habitants par véhicule automobile
Fin de 1924.	22.540	8.253	13.664	44.457	88
— 1925.	28.697	8.929	18.967	56.593	70
— 1926.	36.070	10.357	23.600	70.027	57
— 1927.	42.369	12.078	31.534	85.981	46
— 1928.	50.168	13.143	38.432	101.743	39
— 1929.	55.149	14.594	42.306	112.049	36

SOCIÉTÉ ANONYME
M. NAEF & C^{ie}

FABRIQUE DE PRODUITS
DE CHIMIE ORGANIQUE

GENÈVE

PARFUMS ARTIFICIELS ET SYNTHÉTIQUES

Représentant à Paris

M. CHEVRON, 11, rue Vézelay (8^e)
TÉLÉPHONE : Laborde 15-28



La santé, c'est tout

L'alimentation, source de toutes les forces, est le premier élément d'une bonne santé. Plus les aliments sont riches en substances nutritives, plus ils augmentent la vigueur pour le lendemain.

Par un riche apport nutritif l'Ovomaltine répare rapidement les dépenses inhérentes à toute activité. Après une journée de labeur épuisant, elle apaise les nerfs et procure par un sommeil réparateur des forces nouvelles pour le lendemain.

L'Ovomaltine se prend facilement comme un déjeuner et réunit sous cette forme alimentaire, à l'état concentré, les principes vitaux des meilleurs aliments naturels : lait, œufs, malt et cacao, réputés par leur action nutritive et fortifiante.

OVOMALTINE
ALIMENT NATUREL TONIQUE

176



Pour l'Hygiène
Pour la Lessive
Pour tous travaux
de propreté
RIEN NE VAUT LE

SAVON VERMINCK **HERCULE**
extra 72 %

Fabricants : Etabliss^{em}. Verminck S. A., MARSEILLE
Conditions et Prix de gros sur demande

**COMPTOIR COMMERCIAL
FRANCO-SUISSE**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 400.000 FRANCS
14, Rue Grignan, 14 — MARSEILLE
ADRESSE TÉLÉGR. : Suifranc
CHÈQUES POSTAUX : Marseille 136-14
TÉLÉPHONE : Inter. 46-03

IMPORTATION - EXPORTATION
CÉRÉALES - TOURTEAUX
MATIÈRES PREMIÈRES

Bureau à BERNE (Suisse), Justingerweg, 10
R. C. Marseille N° 50.263

ASSURANCES - - - de - - -
toute nature

AVANT de CONTRACTER UNE ASSURANCE

DEMANDER

Conseils et tous Renseignements gratuits à

Louis MARMET

ASSUREUR-CONSEIL

Agréé près toutes les Compagnies Françaises et Etrangères

52, Rue de la Tour-d'Auvergne (IX^e)

Téléphone :
TRUDAINE 54-73

R. C.
Seine N° 142-728

Vie, Rentes viagères, Dotations, Retraites, Détournements,
Vols, Incendies, Explosions, Chômages, Accidents
Autos et Chauffeurs, Chevaux et Voitures, Individuelles
Domestiques, Collectives, Ouvrières (Lois de 1898-1906),
Bris des glaces, Aviation, Responsabilité civile
des Commerçants, Industriels, Particuliers, etc.
Dégâts des Eaux, Mortalité des Animaux
et Risques de toute nature.
ASSURANCE DES RISQUES DE GUERRES
CIVILE ET ÉTRANGÈRE

Vérification et Rectification de toute Police en cours
Conseils sur toute question d'Assurances ainsi que :

TOUS RENSEIGNEMENTS GRATUITS
Expertises et Règlements de Sinistres

Achat de
Bijoux

Transformations
Réparations

**Joaillerie
Horlogerie
Bijouterie**

Tél. :
Gut. 56-78

F. SENN
13, BOUL^d S^t-DENIS

Pour compléter ces données sur la circulation, il faut encore tenir compte des chiffres suivants :

Le nombre des nouveaux permis de conduire délivrés en 1929 s'est élevé à 10.704 pour les automobiles et à 8.059 pour les motocyclettes.

La Suisse a importé, en 1929, 10.850 automobiles étrangères et 4.523 motocyclettes.

Enfin, les services postaux automobiles ont transporté 129.720 voyageurs en 1927, 161.599 en 1928 et 172.830 en 1929, ce qui représente, pour les deux dernières années, une augmentation de 32 %. Tous ces chiffres (dans lesquels, encore une fois, les voitures des touristes de passage ne sont pas comprises) suffiraient à marquer l'importance de la circulation automobile en Suisse.

**

Mais il nous reste à examiner le mouvement des touristes étrangers qui visitent la Suisse en bénéficiant, pour leur voiture ou leur motocyclette, du régime de l'admission temporaire (triptyques, passavants ou cartes d'entrée temporaire) qui les dispense du versement des droits de douane.

Le simple tableau suivant montre avec quelle rapidité leur nombre augmente d'année en année.

1920.....	3.389	1925.....	36.380
1921.....	5.116	1926.....	50.047
1922.....	7.284	1927.....	78.693
1923.....	10.131	1928.....	103.649
1924.....	21.916	1929.....	131.213

Voyons maintenant, dans le total des entrées de chacune des trois dernières années, quelle a été la proportion des cartes, passavants et triptyques. C'est ce qu'indique le petit tableau que voici :

	1927	1928	1929
Cartes temporaires	45.217	56.335	65.624
Passavants	5.714	5.981	6.508
Triptyques	27.762	41.333	59.081
Total	78.693	103.649	131.213

Si, comme on le voit, le nombre des entrées avec triptyques a plus que doublé en deux ans, la forte augmentation du nombre des cartes dites « d'entrée temporaire », montre bien la faveur de plus en plus marquée dont jouit ce régime, ingénieux et peu coûteux, auprès des visiteurs qui n'ont l'intention de

faire en Suisse qu'un séjour de cinq à dix jours au maximum.

Il va sans dire qu'après cette première et courte visite, beaucoup d'automobilistes étrangers ont le désir de faire, en Suisse, un séjour plus prolongé, au moyen d'un triptyque.

**

La popularité grandissante de la Suisse auprès des automobilistes étrangers ne s'explique pas seulement par le développement de la production et de la circulation automobile dans le monde. On a beaucoup fait, en Suisse même — grâce aux efforts de l'Office national suisse du Tourisme, du Touring club et de l'Automobile club suisses — pour améliorer les conditions de la circulation automobile : ouverture de la plupart des routes autrefois fermées aux automobilistes et suppression des taxes sur les routes de montagne; amélioration et constant entretien du réseau routier; amélioration des règlements sur la circulation; perfectionnement de la signalisation; multiplication des garages, ateliers de réparation et postes de ravitaillement; organisation du service de renseignements sur l'état des routes; développement d'un service d'entraide; rapidité du transport des bagages non accompagnés; facilité du transport des automobiles par voie ferrée, pour le passage des tunnels du Simplon et du Saint-Gothard; publication de guides et cartes tout à fait remarquables et constamment tenus à jour. Enfin et surtout : grande simplification des formalités d'entrée en Suisse. Tels sont quelques-uns des progrès réalisés en Suisse.

De leur côté les automobilistes étrangers ont appris à comprendre et aimer la Suisse comme elle mérite de l'être. Les plus difficiles à contenter en matière de tourisme conviennent que si elle n'a guère été faite pour ceux qui mesurent la joie de vivre au compteur de vitesse, la petite république des Alpes tient en réserve, à l'intention de ceux qui en sont dignes, un trésor inépuisable de jouissances incomparables.

Ainsi, l'attraction de la Suisse demeure, au xx^e siècle, aussi contagieuse que par le passé. La verdoyante splendeur de ses vallées, la beauté enchanteuse de ses lacs, la majesté altière de ses montagnes, exercent aujourd'hui, sur l'automobiliste, le même charme magique et indéfinissable qu'elles ont de tout temps exercé sur les visiteurs de toutes les parties du monde.